



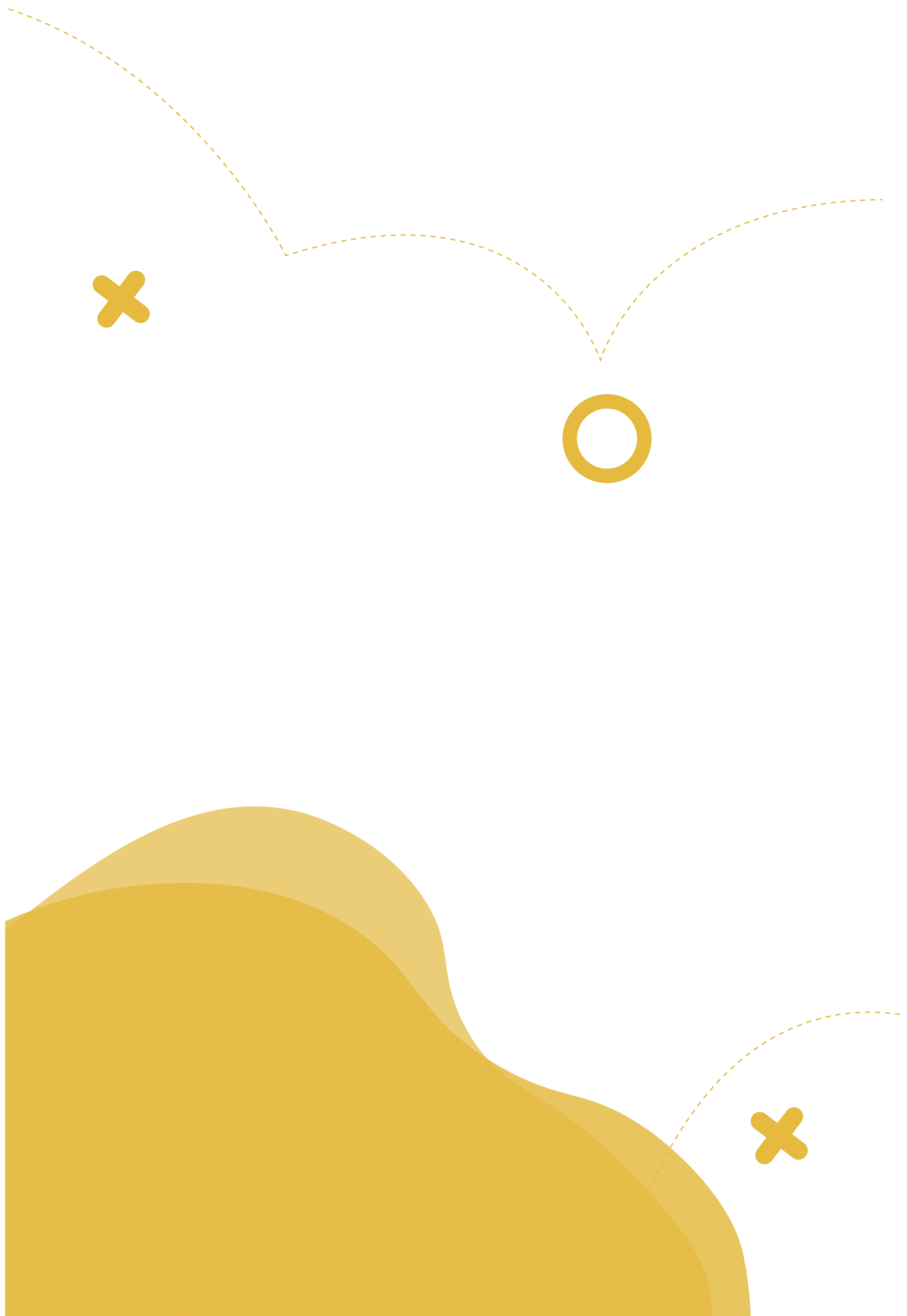
CREAI

**AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Rapport d'activité 2022





Rapport moral 2022

**Chers adhérents,
Chers partenaires,
Chers administrateurs,
Chers représentants des administrations et des collectivités,
Chers membres de l'équipe du CREAL,**

Cette année a été marquée par des accomplissements significatifs comme **l'écriture du projet associatif** pour les cinq ans à venir et des défis importants comme celui du renforcement de l'équipe, qui s'est traduit par **l'arrivée de trois nouvelles conseillères techniques**.

Il est primordial de s'engager maintenant pleinement dans le déploiement opérationnel de ce projet **notamment en structurant la mission d'observatoire**, une mission historique qui doit nous permettre d'apporter à tous une meilleure connaissance de notre secteur et de notre territoire. **Cette mission d'observatoire est essentielle pour guider nos actions et les vôtres**, et nous permettra de **renforcer également notre position d'expert** pour améliorer l'offre d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité dans les territoires.

Tout au long de l'année, nous avons continué de consolider notre équipe afin de renforcer la position du CREAL dans la région. Notre activité en développement est la démonstration que nous sommes sur la bonne voie. Nous comptons bien poursuivre et renforcer. C'est une des raisons pour lesquelles **une nouvelle structuration est en cours pour améliorer l'organisation** et nous permettre de répondre aux demandes croissantes que nous recevons.

Le recrutement reste un enjeu essentiel dans les mois à venir pour renforcer nos compétences et pouvoir répondre de manière qualitative à toutes les sollicitations que nous recevons.

Je souhaite souligner également la dynamique de l'ANCREAI, notamment au niveau des instances politiques nationales, dynamique qui devrait permettre de redonner aux CREAI une place reconnue à l'échelle nationale. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes soutient pleinement cette dynamique en participant de manière active aux groupes de travail et aux instances de la fédération.

Je tiens à remercier chaleureusement chaque membre de l'équipe pour sa contribution précieuse, ainsi que nos partenaires et vous, les adhérents, pour votre soutien permanent. Ensemble, nous avons fait progresser notre mission, celle de promouvoir une société inclusive où les personnes en situation de vulnérabilité peuvent exprimer leur pleine citoyenneté.

Bien cordialement,

Agnès MARIE-ÉGYPTIENNE,
Présidente du CREAI
Auvergne-Rhône-Alpes

Table des matières

La vie associative	6
1. Le Conseil d'administration et le Bureau	7
2. Les adhérents	8
3. L'équipe	10
4. La Fédération ANCREAI	10
Pôle Études et Observation	11
1. L'équipe intervenant sur les Études	12
2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes	12
3. Mission pour la DREETS	21
Pôle Formation	23
1. L'équipe intervenant sur la Formation	24
2. Volume des activités de formation	26
3. La Formation : une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs	27
Pôle Conseil	29
1. L'équipe intervenant sur le Conseil	30
2. Le Conseil : une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs	31
Pôle Animation et Réseau	33
1. Le Réseau ESAT en Auvergne	34
2. Le service Emploi	35
Rapport financier	36

1



La vie associative



1. Le Conseil d'administration et le Bureau

VOIX DÉLIBÉRATIVES

Membres désignés par le Conseil d'administration

BOIVIN Julia	
CHAMBERT Élisabeth*	URAPEI
CLAVERANNE Jean-Pierre*	
DE CIANTIS Frédérique	
GONZALEZ Sybille	Hôpital Femme Mère Enfant
MAILLET-CONTOZ Jean-Marc	
MONNIER Claire	Fondation OVE
NOUHEN Colette*	
VATEL Nadine	
VIGNE Alain	GRIM

Collège Handicap

ACHARD Élisabeth *	AFIPH
BARRE Jean-Christophe*	ODYNÉO
BAUER Rémy	Association Béthanie
BERION Céline	MAS Les Quatre vents
BORDET Nicolas*	ADAPEI 69
CHAUMETTE Michel	ADAPEI 01
CHOSSON Thierry	Association AMAC
COLRAT Jérôme	APF
FABRE Christophe	Croix-Marine
LE BIGOT Yves*	ARERAM
MARIE-ÉGYPTIENNE Agnès*	Fondation ARHM
MONTUY-COQUARD Claude	Mutualité Française Loire – SSAM
PLANCHE Raphaël	Association CLEAH
PORTEFAIX Rodolphe	Institut Les Gravouses

Collège Personnes et Familles en Difficulté Sociale

<i>Pas de représentant</i>	Maison des enfants d'Annecy
BLANC Jean-Xavier	Sauvegarde 69
DA CRUZ Yvon	ATR
FEUVRIER Francis	URPEP
GAUTHIER Aude	EVA Tutelles
GIRAUD Jean-Pierre	ALYNEA
HERMOUET Nicolas	CAPSO
HUARD Daniel	Entraide Universitaire
JUNET Élisabeth	OCELLIA
LABOPIN Guy	Acolea
MATHIEU Pascal	Association PLURIELS
PEREZ Christian	ORSAC

VOIX CONSULTATIVES

Collège des partenaires publics

BERTOLLA César	Union régionale CFE-CGC
BIANCHI Olivier	Ville de Clermont-Ferrand
BOILON Claude	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
CHAIX Sandrine	Région Auvergne-Rhône-Alpes
CROCIATI Agnès	Rectorat académie de Grenoble
FUENTES Éric	Rectorat Académie de Clermont-Ferrand
JACTAT Mondane	Ville de Grenoble
LÉVÊQUE Martine	Conseil Départemental de la Haute-Savoie
MONTANGÉRAND Véronique	Rectorat Académie de Lyon
PASSI-PÊTRE Muriel	Métropole de Lyon
QUESNEL Jean-François	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
SIMIAN Mireille	Conseil Départemental du Rhône
SALAVERT Sylvie	CARSAT RA
SCHULER Catherine	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Pas de représentant</i>	Ville de Lyon
VOITELLIER Évelyne	Conseil Départemental de l'Allier

Membres de droit

GAY Nathalie	DREETS
GLABI Raphaël &	
GRALL Jean-Yves	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
LESTRADE Christine &	
FÈBVRE François-Xavier	DIRPJJ

Membres honoraires

BOTTA Jean Marc
SABY Jean-Paul
REDON René*

Organismes associés

BASTIN-JOUBARD Maryse	UNAFORIS/OCELLIA
MARTIN DES CHAMPS Carole	ORS Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Pas de représentant</i>	UNIFED
<i>Pas de représentant</i>	ARADEFES
<i>Pas de représentant</i>	ISTRA

Invités

BAUDRY Éric	GIHP
GAUCHER Stéphane	Conseil Départemental du Rhône
JACQUES Delphine	Centre Hospitalier Le Vinatier
PIGNAL Chantal	AFIRRA
PRADEL Hervé	ADAPEI de la Loire
VALLADE Gilles	LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes
VERMOREL Michel	
LEBAHAR Laurent	Cabinet comptable UE

* Membres du Bureau

2. Les adhérents

2.1 Répartition des cotisations par département

Le nombre d'adhérents cette année a **diminué par rapport à 2021**, une perte d'environ 27 % du nombre d'associations cotisantes soit **31 adhérents**. Cela s'explique notamment par des mouvements de fusion de certains organismes gestionnaires.

La représentation par département reste globalement stable. Toutefois, nous constatons une baisse des adhérents entre 2021 et 2022 dans les départements du Rhône et de la Loire.

Département	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	2022			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	500 €	600 €	500 €	500 €	400 €	5 %	4	5 %
Allier	400 €	300 €	400 €	400 €	400 €	5 %	4	5 %
Ardèche	100 €	100 €	100 €	200 €	100 €	1 %	1	1 %
Cantal	0 €	0 €	0 €	100 €	0 €	0 %	0	0 %
Drôme	1 500 €	1 400 €	1 200 €	1 100 €	1 100 €	13 %	11	13 %
Haute-Loire	400 €	400 €	300 €	200 €	300 €	4 %	3	4 %
Haute-Savoie	800 €	800 €	400 €	400 €	100 €	1 %	1	1 %
Isère	1 100 €	1 100 €	900 €	1 000 €	1 100 €	13 %	11	13 %
Loire	1 300 €	1 100 €	1 000 €	900 €	300 €	4 %	3	4 %
Puy-de-Dôme	1 500 €	1 300 €	1 400 €	1 100 €	1 200 €	14 %	12	14 %
Rhône	6 300 €	5 800 €	6 300 €	5 400 €	3 300 €	39 %	33	39 %
Savoie	300 €	500 €	300 €	200 €	100 €	1 %	1	1 %
TOTAL	14 200 €	13 400 €	12 800 €	11 500 €	8 400 €	100 %	84	100 %

2.2 Répartition des contributions par département

Nous constatons **une diminution de 108 724 € des contributions en 2022**, soit environ 30 % de moins par rapport à 2021, ce qui ne sera pas sans impacter notre équilibre financier à court terme si la baisse se poursuit, vu notre modèle économique.

Nous notons cependant une augmentation des contributions dans le département de l'Isère et *a contrario* une baisse importante des contributions dans le Rhône.

Département	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	2022			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	17 147 €	15 435 €	18 508 €	20 837 €	20 186 €	7,72 %	17	4 %
Allier	12 070 €	9 859 €	9 239 €	11 311 €	11 033 €	4,22 %	4	1 %
Ardèche	3 017 €	3 099 €	21 401 €	18 372 €	19 900 €	7,61 %	13	3 %
Cantal	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %	0	0 %
Drôme	22 805 €	22 975 €	23 516 €	21 917 €	21 811 €	8,34 %	50	12 %
Haute-Loire	0 €	0 €	0 €	697 €	0 €	0 %	0	0 %
Haute-Savoie	13 380 €	13 853 €	14 075 €	3 744 €	1 720 €	0,66 %	11	3 %
Isère	26 113 €	23 140 €	22 560 €	18 136 €	39 572 €	15,13 %	114	26 %
Loire	39 406 €	17 639 €	33 564 €	9 307 €	5 996 €	2,29 %	13	3 %
Puy-de-Dôme	12 811 €	8 511 €	4 298 €	14 270 €	6 307 €	2,41 %	6	1 %
Rhône	134 358 €	127 962 €	130 716 €	250 640 €	134 365 €	51,38 %	201	46 %
Savoie	1 132 €	758 €	1 087 €	1 011 €	628 €	0,24 %	4	1 %
TOTAL	282 239 €	243 231 €	278 964 €	369 972 €	261 518 €	100 %	433	100 %

3. L'équipe

Nathalie BATTUT

Assistante de direction,
Ressources Humaines,
Comptabilité

Christelle BIDAUD

Directrice générale

Pascale CARLEI

Remplaçante
de Sabrina Hlilou

Charline DUPRAT

Conseillère technique

Caroline JABER

Assistante
Pôle Formation

Sabrina HLILOU

Chargée du service Emploi
et de la relation adhérents

Gwenaëlle HUYGHE

Conseillère technique

Salomé LASSALLE

Conseillère technique

Christelle LEBON

Chargée de
la relation clients

Marie GUINCHARD

Responsable
du Pôle Études

Sophie MORALY

Chargée d'études

Maud MOREL

Conseillère technique

Anne-Laure OVIZE

Conseillère technique

Émeline TUR

Conseillère technique

Lucie SZEWCZYKOWSKI

Conseillère technique

4. La Fédération ANCREAI

Le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes participe pleinement à la vie de la fédération des CREAL, l'ANCREAI, à travers les **comités de direction, le bureau, le conseil d'administration** et les **différents groupes de travail** en place, qui couvrent des sujets allant de la protection de l'enfance, à l'évaluation, en passant par la transformation de l'offre.

La Fédération ANCREAI permet à l'ensemble des CREAL **d'anticiper les évolutions du secteur et de faire émerger les nouvelles problématiques par des analyses et des regards croisés**. Elle permet également de conforter et d'enrichir les compétences des équipes des CREAL et leur permet ainsi de répondre aux sollicitations avec des exigences de qualité et

d'efficacité. Grâce à la Fédération ANCREAI, les CREAL mutualisent de plus en plus leurs capacités et moyens d'expertise, ainsi que les méthodologies développées par les uns et les autres. Enfin, la fédération joue un rôle important dans la défense des missions des CREAL auprès des pouvoirs publics au niveau national, en étant force de proposition, notamment pour des chantiers d'envergure nationale.

Ce travail en réseau se traduit aussi par des échanges entre CREAL, comme lors de la journée entre les CREAL Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, afin de partager nos modes de fonctionnement, les préoccupations de nos adhérents, nos pratiques et outils, et également lors du séminaire annuel des CREAL.

2



Pôle Études et Observation



1. L'équipe intervenant sur les Études

Pour réaliser les missions d'Études, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- **Christelle BIDAUD**, directrice,
- **Marie GUINCHARD**, responsable du Pôle Études,
- **Gwenaëlle HUYGHE**, conseillère technique,
- **Sophie MORALY**, chargée d'études,
- **Maud MOREL**, conseillère technique,
- **Anne-Laure OVIIZE**, conseillère technique,
- **Lucie SZEWCZYKOWSKI**, conseillère technique,
- **Émeline TUR**, conseillère technique.

Et en appui administratif :

- **Nathalie BATTUT**, assistante administrative.

2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

➤ 2.1 Portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS) : un outil au service de l'observation

OBJECTIFS

Le portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS) a pour vocation de faire connaître le plus largement possible les travaux réalisés en matière d'observation en santé, médico-social et social, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est membre de ce groupe de travail piloté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'Observatoire Régional en Santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes, et participe chaque année au développement de ce portail régional.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a contribué à :

- l'alimentation de la base d'études via un travail de collecte : mise en ligne de documents, veille et indexation,
- la participation à la stratégie de développement et de communication du portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS).

2.2 Observation et évaluation de la scolarisation des enfants en situation de handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes

État des lieux quantitatif de la scolarisation des enfants en situation de handicap à la rentrée scolaire 2020-2021

OBJECTIFS

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une **Convention 2016-2021** pour renforcer le partenariat institutionnel et la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux en faveur de l'école inclusive.

Au regard de ses missions d'observation décrites dans l'instruction ministérielle du 24 avril 2015, le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes est sollicité depuis 2018 pour accompagner l'ARS et l'Éducation nationale à la mise en œuvre de cette convention.

Dans ce cadre, le CREAL a été missionné afin de suivre l'évolution des dispositifs et des modalités de scolarisation des enfants en situation de handicap en région. Ces données sont présentées annuellement lors du comité de pilotage régional réunissant les recteurs de chaque académie ainsi que le directeur général de l'Agence Régionale de Santé. Elles font l'objet d'un rapport annuel disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Recueil et traitement des données des enquêtes 3, 12 et 32 de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à la rentrée 2020
- Collecte des données relatives aux unités d'enseignement auprès des Délégations départementales ARS et inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN-ASH) afin de consolider les données de manière collaborative
- Recueil et exploitation des données sur les ULIS*
- Recueil et exploitation des données sur les UEMA**, UEEA*** et DAR**** et production de cartographies régionales
- Rédaction d'un rapport présentant les principales données à la rentrée scolaire 2020-2021 en matière d'évolution de l'offre et des modalités de scolarisation des enfants en situation de handicap de la région



* ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

** UEMA : unités d'enseignement en maternelle

*** UEEA : unités d'enseignement en élémentaire autisme

**** DAR : dispositifs d'autorégulation

Étude qualitative portant sur les impacts de la scolarisation des enfants en situation de handicap

OBJECTIFS

Il s'agissait ici de compléter l'analyse quantitative proposée dans la phase précédente par le recueil de données qualitatives concernant :

- les changements opérés par la scolarisation pour les enfants en situation de handicap, pour leur famille, et dans la suite de leur parcours,
- les effets du développement de l'école inclusive dans la dynamique partenariale entre les acteurs du secteur médico-social et de l'Éducation nationale.

Cette mission avait pour but d'illustrer le rapport présentant les données quantitatives et d'enrichir la réflexion en vue du bilan et du renouvellement de la Convention École inclusive.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Réalisation d'une note de cadrage à partir d'une revue de littérature
- Réalisation d'entretiens qualitatifs auprès de familles, des professionnels du médico-social et de l'Éducation nationale
- Rédaction de trois synthèses :
 - l'école inclusive du point de vue des familles
 - l'école inclusive du point de vue des professionnels de la communauté éducative
 - l'école inclusive du point de vue des professionnels du médico-social

Appui à l'ARS et à l'Éducation nationale dans l'élaboration d'une nouvelle Convention École inclusive

OBJECTIFS

Au regard de sa mobilisation sur le sujet ces cinq dernières années, le CREAL a proposé d'accompagner l'ARS et l'Éducation nationale dans la mise en place de la nouvelle convention :

- en dressant un bilan des actions de la Convention 2016-2021,
- en participant à la définition collective des axes stratégiques de la Convention 2022-2027.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Proposition d'une trame de bilan par fiche action
- Réalisation du bilan de la fiche 9 sur l'observation
- Animation d'une démarche de diagnostic partagé basée sur l'animation de journées de travail avec les membres du comité technique et sur la consultation d'acteurs :
 - Délégations départementales ARS (DD ARS), Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN-ASH),
 - Maison départementale des personnes handicapées (MDPH),
 - Enseignement supérieur
- Rédaction d'une note de synthèse portant sur le bilan et les perspectives de la Convention 2016-2021 en format Word et d'un document de synthèse en format PowerPoint
- Conception d'une arborescence thématique pour organiser la future convention
- Co-animation des comités techniques



Bilan quantitatif 2016-2021 de la Convention thématique en faveur de l'école inclusive

OBJECTIFS

Afin de dresser le bilan quantitatif de la Convention thématique en faveur de l'école inclusive 2016-2021, le CREAL a proposé de collecter et d'analyser les données de la rentrée scolaire 2021 et de les mettre en

perspective avec les données des années précédentes. Une monographie par département et une synthèse régionale ont ainsi pu être réalisées.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Sélection des indicateurs clés disponibles pour la période 2016-2021
- Exploitation des indicateurs issus des enquêtes 3, 12 et 32 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à la rentrée scolaire 2021
- État des lieux des unités d'enseignement et de leurs dispositifs externalisés à la rentrée scolaire 2021
- Agrégation et valorisation des données disponibles depuis le début de la convention
- Conception de 13 monographies (1 régionale et 12 départementales)

2.3 Analyse des parcours d'enfants en sortie d'Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIFS

À la suite d'une étude menée par le CREAI sur le déploiement des premières Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) en région, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité approfondir la question du parcours de sortie des enfants ayant été scolarisés au sein des Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA). Pour cela, le CREAI a organisé la passation et l'analyse :

- d'un questionnaire par enfant sorti d'UEMA, portant sur les modalités de scolarisation mises en place en sortie d'UEMA ainsi que sur ses éventuels accompagnements médico-sociaux,
- d'un questionnaire par UEMA portant sur les pratiques professionnelles en lien avec la sortie des enfants.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Animation des Comités de pilotage
- Organisation et animation du groupe de travail dédié à la création des questionnaires
- Élaboration de deux questionnaires à destination des unités d'enseignement en maternelle (UEMA)
- Élaboration de trois guides d'entretien (familles – professionnels – partenaires) et passation de douze entretiens
- Retranscription et analyse de l'ensemble des données
- Restitution de l'étude sous format PowerPoint
- Rédaction d'une synthèse sous format Word



2.4 Analyse des rapports d'activité des Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) de la région Auvergne-Rhône-Alpes

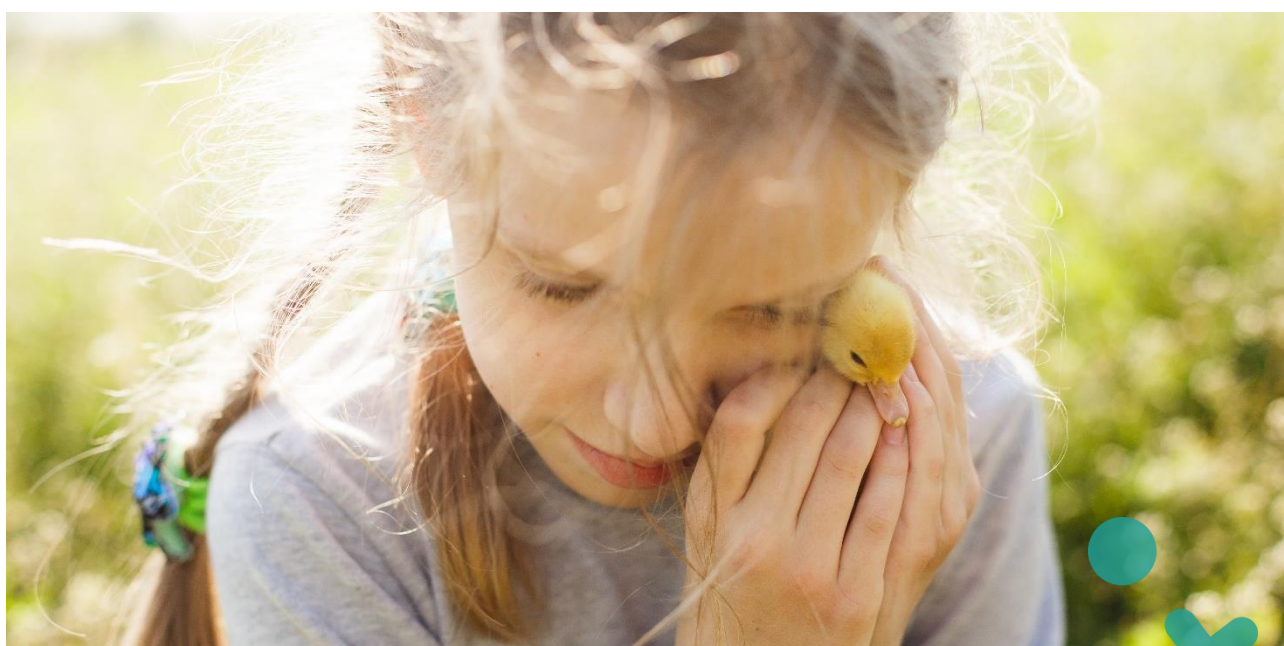
OBJECTIFS

En 2021, l'ARS a souhaité que le CREAL poursuive l'exploitation et l'analyse des données des rapports d'activité des Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) de la région sur un troisième exercice. Fort de l'expérience des deux années précédentes, le CREAL avait pour objectif de produire un rapport permettant une réelle rétrospective sur trois années consécutives de fonctionnement de ces dispositifs.

Cette mission a été complétée par une mission d'accompagnement portant sur le transfert de la base de données compilant les données issues des rapports d'activité aux services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de permettre aux délégations départementales de procéder elles-mêmes à différentes analyses sur leur territoire.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Collecte des rapports d'activité 2020 des Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) de la région
- Alimentation de la base de données régionale Excel
- Fiabilisation des données
- Traitement des données et analyse qualitative
- Animation d'un temps d'échange avec les Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)
- Rédaction du rapport d'analyse.
- Élaboration d'une nouvelle trame de rapport d'activité
- PowerPoint de présentation des dernières données disponibles (données 2020 et analyse triennale)
- Guide d'utilisation de la base de données
- Transfert de l'outil aux services de l'ARS



➤ 2.5 Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) : état des lieux de leurs fonctionnements et impacts en région Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIFS

Les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) sont des dispositifs d'accueil spécifique permettant d'accompagner les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) présentant une maladie neuro-dégénérative avec des troubles modérés du comportement. Dans le but d'accompagner l'ARS sur le déploiement éventuel de nouveaux Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) en région, le CREAL a été chargé de réaliser un état des lieux du fonctionnement des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et de leurs effets sur la prise en charge des personnes accueillies au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes permettant de répondre aux questions suivantes :

- Comment fonctionnent les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ?
- Quelles sont les modalités d'accompagnement proposées ?
- Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) apporte-t-il une réponse personnalisée et adaptée aux personnes accompagnées ?
- Quels sont les impacts du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) :
 - sur l'activité de l'EHPAD (organisation, attractivité, personnel...),
 - sur la qualité de vie des personnes accompagnées et de leur entourage ?

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- | | |
|---|---|
| ➤ Animation des Comités de pilotage et Comités techniques | ➤ Analyse des données recueillies |
| ➤ Conception d'une enquête par questionnaire auprès des 249 PASA de la région | ➤ Élaboration des préconisations |
| ➤ Observation sur site de 12 PASA | ➤ Rédaction du rapport |
| ➤ Organisation de groupes de travail avec les professionnels | ➤ Prise en compte des modifications apportées par les services de l'ARS |
| ➤ Entretiens téléphoniques | |



2.6 Analyse des besoins des jeunes relevant de l'amendement CRETON

OBJECTIFS

Le nombre de jeunes maintenus en établissement du secteur enfant et relevant de l'amendement Creton invite à s'interroger :

- Qui sont les jeunes qui relèvent de l'amendement Creton ?
- Quels sont les principaux freins qui ralentissent leur parcours ?
- Quelles sont les attentes des jeunes concernés ?
- Quelles sont les attentes de leur famille ? Celles des professionnels ?
- Quels sont les leviers permettant une plus grande fluidité du parcours de ces jeunes ?

Afin de répondre à ces questions, le CREAI a proposé d'animer une consultation des acteurs ayant pour objectif d'aboutir à la réalisation de plans d'action sur quatre territoires de la région :

- la Loire,
- la Savoie,
- la Métropole de Lyon,
- et le Puy-de-Dôme.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Analyse documentaire
- Webinaire de lancement à destination des DD ARS et Conseils départementaux concernés
- Premiers comités techniques
- Organisation de la Commission de consultation des personnes concernées



2.7 Accompagnement au bilan du Schéma Régional de Santé dans le secteur médico-social

OBJECTIFS

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaitait réaliser un bilan à mi-parcours du Schéma Régional de Santé (SRS) médico-social 2018- 2023 qui permette aux opérateurs gestionnaires du secteur de partager leur point de vue sur le schéma. Ce dispositif avait pour objectif de faire écho à la consultation réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS) en 2017 dans le cadre du forum des opérateurs gestionnaires du secteur du handicap pour les travaux préparatoires du Schéma Régional de Santé (SRS). Comme la consultation de 2017, une évaluation participative a permis de prendre en compte les points de vue des opérateurs gestionnaires sur des questions centrales comme la territorialisation, l'institutionnalisation ou la gestion des parcours. Les enjeux étaient multiples :

- **Pour les opérateurs gestionnaires :**
 - favoriser l'appropriation et la co-construction d'une vision globale des enjeux du secteur au-delà des territoires, des types de handicap et des types d'offres, pour que la recomposition ne soit pas vécue comme une fatalité ou une mise en cause d'activités ou d'opérateurs particuliers, mais comme une opportunité dont ils peuvent se saisir pour faire évoluer leur organisation interne,
 - créer un espace de prise de parole collective, en connaissance de cause, à partir des dernières données disponibles, afin d'émettre un discours dont ils seront propriétaires face à l'ARS.
- **Pour l'ARS :**
 - favoriser la diffusion du nouveau modèle de régularisation, notamment auprès des délégations départementales,
 - permettre d'arriver plus facilement à une priorisation des cibles et à une quantification des objectifs dans le cadre du SRS.

Cette mission a été réalisée en partenariat avec l'Institut de Formation et de Recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS).

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- | | |
|---|--|
| ➤ Suivi et participation aux comités de pilotage | ➤ Organisation des tables rondes |
| ➤ Recueil et analyse des fiches de suivi | ➤ Conception des supports PowerPoint de bilan |
| ➤ Co-construction de deux journées régionales Personnes âgées et Personnes en situation de handicap du 12 et 19 janvier 2023 (contenus, logistique, communication...) | ➤ Enquête par questionnaire à destination des organismes gestionnaires des secteurs Personnes âgées et Personnes en situation de handicap et des fédérations |

3. Mission pour la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

➤ 3.1 L'accompagnement des bénéficiaires de l'aide alimentaire par les associations de l'aide alimentaire

OBJECTIFS

L'aide alimentaire est un dispositif de lutte contre la précarité alimentaire. Aussi, les structures qui demandent l'habilitation doivent participer aux objectifs fixés à l'article L. 266-1 du code de l'action sociale et des familles. Dans ce cadre, le décret n° 2019-703 du 4 juillet 2019 relatif à la lutte contre la précarité alimentaire prévoit que les associations proposent « un accompagnement, qui comporte au moins des actions d'écoute, d'information ou d'orientation ».

C'est en ce sens que la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

(DREETS), dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté et de pilotage de l'aide alimentaire a sollicité l'appui du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes afin de comprendre le fonctionnement des associations de l'aide alimentaire de la région, notamment au regard de leurs missions d'accompagnement social. Une enquête a ainsi été menée auprès des associations délivrant de l'aide alimentaire afin d'appréhender le fonctionnement et l'accompagnement proposé par les associations, mais aussi de recueillir leurs éventuels besoins pour effectuer leurs missions en matière d'accompagnement social.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Analyse du questionnaire à destination des associations d'aide alimentaire
- Coordination de projet
- Rédaction du rapport
- Réalisation d'une synthèse



3.2 Mission d'accompagnement à l'élaboration du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales

OBJECTIFS

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) élabore tous les 5 ans un schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales.

Ce schéma permet de fixer les orientations et axes de travail principaux pour les 5 années à venir. Il a vocation à être « un outil de pilotage, de régulation, d'aide à la

décision » et « à associer l'ensemble des acteurs concernés aux différentes phases de la démarche ».

Dans le cadre de l'élaboration du schéma 2022-2027, la DREETS a sollicité le CREAL afin d'identifier les thématiques de travail prioritaires, en vue de coconstruire le plan d'action avec les acteurs dans le cadre de groupes de travail prévus ultérieurement.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Conception d'un atelier participatif (identification des participants, proposition du déroulé, création des supports)
- Identification et priorisation des thématiques sur lesquelles les difficultés les plus importantes sont observées
- Animation de l'atelier
- Entretiens complémentaires
- Coordination de projet
- Réalisation d'une synthèse

> L'ensemble des rapports diffusés par le CREAL sont consultables sur le site internet : www.creal-ara.org

3



Pôle Formation



1. L'équipe intervenant sur la Formation

1.1 Les permanents

Pour réaliser les missions de Formation, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- > **Anne-Laure OVIZE**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, conseillère technique,
- > **Charline DUPRAT**, conseillère technique (arrivée au dernier trimestre 2022),
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique (arrivée au dernier trimestre 2022).

En appui sur le plan administratif :

- > **Christelle LEBON**, chargée de la relation client, assure le travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes dans le champ de la protection de l'enfance ainsi que le *reporting* budgétaire de l'activité Formation,
- > **Caroline JABER**, assistante du service Formation assure le travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes pour les autres champs d'intervention.

L'ensemble de l'équipe contribue aux process d'amélioration de la qualité des actions de **formations certifiées Qualiopi** depuis juin 2021.



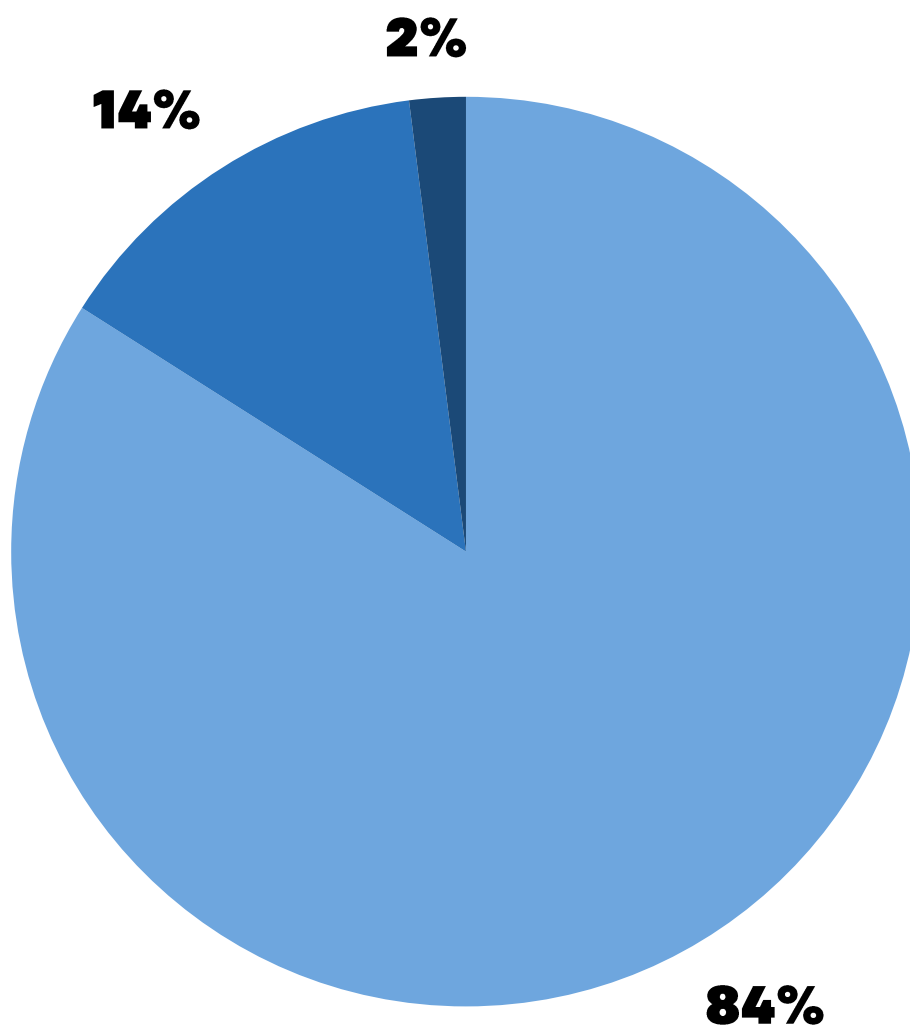
1.2 Les ressources externes

Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2022 lorsque leur domaine d'expertise était nécessaire pour répondre aux demandes :

- > **Céline BARTETTE (organisme de formation ADALIIS)**, sur les entretiens d'explicitations éducatifs,
- > **Françoise BEZIN**, sur l'amélioration des pratiques à la participation des familles,
- > **Eugenia BRATESCU**, sur le dossier unique de l'utilisateur, la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance, la sensibilisation aux TSA,
- > **Anne CAFFYN**, sur l'auto-détermination et la pair-aidance,
- > **Philippe COLOMBE (organisme de formation TRISOMIE 21 France)**, sur les nomenclatures SERAFIN-PH, du projet personnalisé au projet de vie de la personne,
- > **Céline ÉVREUX**, sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le processus de vieillissement,
- > **Cécile FURNESTIN**, sur la sensibilisation au concept de bientraitance dans l'accompagnement au vieillissement de personnes en situation de handicap, sur la connaissance des besoins spécifiques pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique, la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance, la compréhension et la prévention des comportements-problèmes,
- > **Julie GEORGES**, sur le cadre juridique et institutionnel de l'accueil familial à destination des accueillants familiaux du Puy-de-Dôme,
- > **Bruce LARRIEU**, sur le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance,
- > **Céline LATHOUD**, sur le travail avec les familles en protection de l'enfance et l'approche systémique comme support éducatif auprès des familles,
- > **Élisabeth MARTIN**, sur les adolescents à difficultés multiples,
- > **Justine MICHON**, sur le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance,
- > **Patrick PELÈGE**, sur le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance, la connaissance des besoins spécifiques pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique, le lancement de démarche éthique (mise en place de commissions vigilance/bientraitance), l'éthique et la déontologie de l'accompagnement en ESAT, les adolescents à difficultés multiples,
- > **Patrice QUÉTARD**, sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique dans le processus de vieillissement, les RBPP « Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et l'accompagnement des personnes » et « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »,
- > **Étienne RAGOT**, sur les écrits professionnels en protection de l'enfance,
- > **Laurence REYMOND (ADSPF)**, sur les entretiens avec les familles,
- > **Delphine RIVIER**, sur la promotion de la bientraitance dans les établissements médico-sociaux, la transformation des pratiques d'accompagnement dans une visée inclusive,
- > **Yvan SERRE-COMBE**, sur l'impact de l'évolution du secteur médico-social sur les pratiques d'accompagnement,
- > **Association AVIHE**, sur différentes thématiques de la formation initiale et continue des accueillants familiaux dans le Puy-de-Dôme,
- > **SDIS 63**, pour la formation PSC1 des accueillants familiaux dans le Puy-de-Dôme,
- > **Université de Montréal associée à Initiative AIDES**, pour la formation au CABE (Cadre d'Analyse écosystémique des Besoins de développement de l'Enfant).

2. Volume des activités de formation

**UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 221 854 €,
RÉPARTI EN TROIS DOMAINES**



- Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Évolution des politiques publiques et enjeux pour les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)
- Accompagnement institutionnel et appui technique : vers une amélioration continue de la qualité

3. La formation : une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs

L'année 2022 a vu s'étoffer l'équipe avec l'arrivée de deux nouvelles conseillères techniques au dernier trimestre portant ainsi l'équipe interne à **quatre conseillères techniques**.

Les formations intra-établissements se sont déployées à 68 % sur le territoire rhônalpin et à 20 % sur le territoire auvergnat. Deux formations se sont déroulées au niveau national, en accord avec le CREAL de région concerné, représentant 12 % de l'activité.

La mise en place de formations inter-établissements dans les locaux lyonnais a permis une visibilité renouvelée de notre offre dans ce domaine. En effet, trois formations ont réuni des groupes d'environ 10 personnes autour de la coordination d'équipe, des entretiens d'explicitations et des enfants à difficultés multiples à la croisée des prises en charge ASE/Handicap.

La formation en quelques chiffres

58

commanditaires
différents

- Associations gestionnaires
- Établissements et services médico-sociaux
- Conseils départementaux

39

missions de formation

- Des formations au sein des établissements
- Des processus pédagogiques pensés sur 2 ou 3 jours en moyenne

1 105

stagiaires

- Majoritairement des professionnels de l'accompagnement socio-éducatif et paramédical
- Des cadres et des membres de direction sur quelques thématiques
- Les personnes concernées, élues au Conseil de la Vie Sociale

189,5

journées

- Des formations essentiellement réalisées en intra sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- Une reprise des formations réalisées en inter dans les locaux de Lyon

15 278

heures

- Heures de formation continue, inscrites dans le plan de développement des compétences des professionnels

94 %

des participants
sont satisfaits
à très satisfaits
par les formations

Toutes ces formations ont été réalisées selon un même processus pédagogique :

Apport de connaissances :
références conceptuelles, juridiques, politiques...



Mise en lien avec la pratique institutionnelle :
identification de ce qui existe déjà et mesure des écarts



Élaboration de pistes d'évolution et d'ajustement des pratiques

Les principales thématiques de formation ont été traitées et, à chaque fois, elles ont été adaptées selon les besoins, les demandes et les contextes institutionnels.

Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement	CA (en %)
Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance	36 %
Formation au Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE)	11 %
Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation globale des situations des enfants en danger – Cadre de la Haute Autorité de Santé (HAS)	10 %
Accompagnement des personnes en situation de handicap psychique	6 %
Bientraitance/Maltraitance	6 %
Animer et faire vivre son Conseil de Vie Social (CVS)	5 %
Formation initiale et continue des accueillants familiaux	4 %
Évolution des politiques publiques et enjeux pour les ESMS	CA (en %)
SERAFIN-PH	38 %
Auto-détermination et pair-aidance	29 %
La transformation des pratiques	23 %
Accompagnement institutionnel et appui technique : vers une amélioration continue de la qualité	CA (en %)
Accompagnement dans l'amélioration des pratiques institutionnelles sur la participation des familles	40 %
Lancement d'une démarche éthique	32 %
Sensibilisation au nouveau dispositif d'évaluation des établissements ou service social ou médico-social (ESMS)	29 %

Focus sur la formation START

START est un dispositif de formation croisée et de promotion de communautés de pratiques professionnelles, dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TND).

En réponse à la diversité et à la complexité des situations, START propose un dispositif de formation pluriprofessionnel et décloisonné, englobant tous les Troubles du Neuro-Développement (TND), sans nier leur spécificité. Le but de la formation est de :

- mettre à jour et décloisonner les savoirs sur les TND,
- améliorer et soutenir la transformation des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et adultes, présentant des TND,
- impulser de nouveaux modes de coopération, en territoires.

Et contribuer ainsi à rendre le système plus répondant aux besoins des personnes, plus équitable aussi, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions.

Le déploiement national de cette formation est aujourd'hui porté par l'ANCREAI et le réseau des CREAL.

4



Pôle Conseil



1. L'équipe intervenant sur le Conseil

Comme pour l'activité de Formation, les missions de conseil sont réalisées à la fois par des membres de l'équipe permanente et par des ressources externes.

1.1 Les permanents

Pour réaliser les missions de Conseil, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

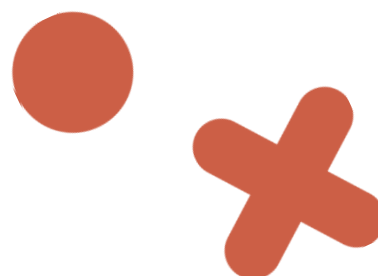
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, conseillère technique,
- > **Émeline TUR**, conseillère technique.

En appui sur le plan administratif, **Christelle Lebon**, chargée de la relation client, assure un travail d'interface avec les clients et l'équipe, le suivi des missions et le *reporting* budgétaire.

1.2 Les ressources externes

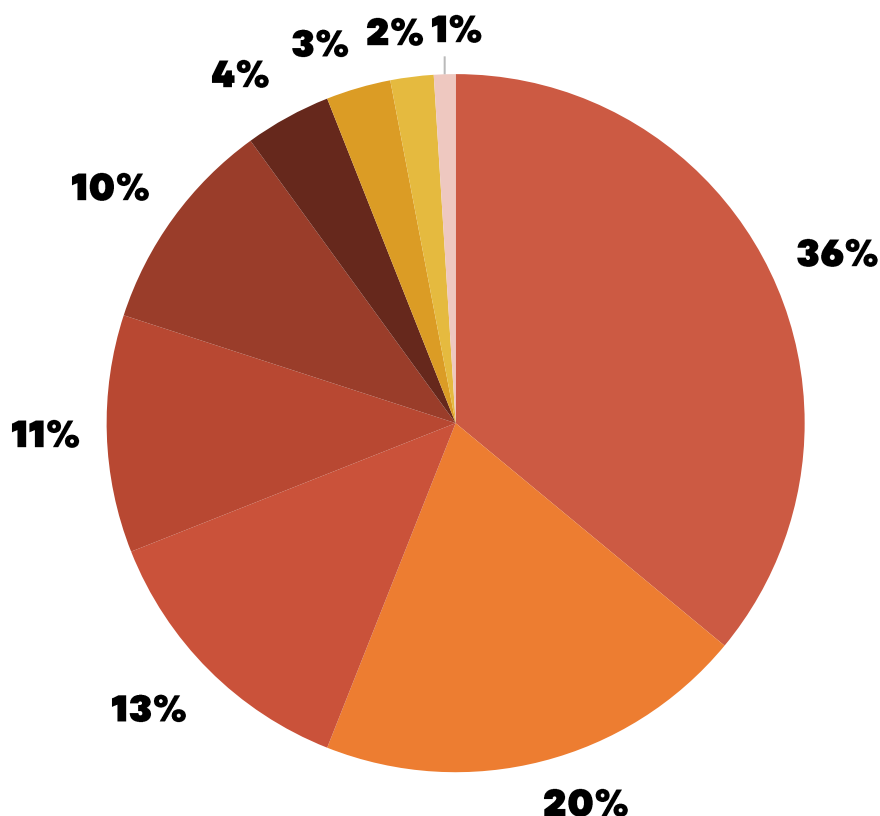
Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2022 :

- > **Françoise BEZIN**, accompagnement dans l'amélioration des pratiques sur la participation des familles pour une continuité de mission commencée en 2020,
- > **Justine MICHON**, intervention auprès des administrateurs d'une MECS pour une présentation et mise en perspective des formations réalisées auprès des équipes sur le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance,
- > **Chantal RIMBAULT et Joël DEYDIER**, appui ponctuel auprès d'une collectivité publique pour la transmission du référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance,
- > **Université de Montréal associée à Initiative AIDES**, pour l'appui/soutien à la formation au CABE (Cadre d'Analyse écosystémique des Besoins de développement de l'Enfant).



2. Le Conseil : une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 84 448 €



- Élaboration des projets d'établissements : Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), hébergement
- Accompagnement à la conduite de l'évaluation interne d'un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)
- Finalisation ou actualisation du projet de service
- Appui à la réflexion en vue d'une reconfiguration de l'offre d'Établissement Social et Médico-Social (ESMS)
- Appui à la transmission au référentiel en protection de l'enfance
- Évaluation de dispositif et d'impact
- Intervention et/ou sensibilisation lors de journées institutionnelles, séminaires
- Amélioration des pratiques sur la participation des familles
- Soutien à la formation au Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE)

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de la reprise de l'activité de Conseil amorcée en 2021 avec un doublement des missions et quatre fois plus de journées réalisées.

L'activité est assurée à 86 % en interne et a amené un renforcement de ce pôle avec une conseillère technique complémentaire au dernier trimestre.

Comme pour l'activité de Formation, l'activité de Conseil s'est déployée sensiblement dans les mêmes proportions sur la région, 66 % sur le territoire rhônalpin et 24 % sur le territoire auvergnat. Deux missions, représentant près de 10 % du chiffre d'affaires se sont déroulées au niveau national avec l'accord du CREAL de région dans le domaine de la protection de l'enfance.

Le Conseil en quelques chiffres

16

commanditaires différents

- Des établissements sociaux et médico-sociaux
- Des associations gestionnaires
- Des collectivités publiques

16

missions de conseil

- De l'accompagnement stratégique
- Du soutien méthodologique

9

thématiques

- Au cœur de la transformation de l'offre
- Évaluation (interne, de process)
- Amélioration des pratiques

88

journées

- Des journées au sein des établissements, avec les professionnels et les administrateurs
- Des journées de backoffice d'analyse documentaire
- Des journées de rédaction



5

**Pôle
Animation
et Réseau**



1. Le Réseau ESAT en Auvergne

1.1 Le Réseau ESAT

Le Réseau ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) en Auvergne rassemble **40 Établissements et Services d'Aides par le Travail** employant **2 500 personnes en situation de handicap**. Ces établissements sont répartis dans une trentaine de villes en Auvergne.

Le Réseau ESAT permet de répondre à des besoins d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Il est organisé en deux filières principales : **sous-traitance** et **espaces verts** qui regroupent principalement des chefs d'ateliers et des moniteurs d'atelier.

Les établissements sont organisés autour de trois principaux pôles :

- prestations de service,
- sous-traitance industrielle,
- production et mise à disposition individuelle et/ou collective.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration, composé de 15 membres, est présidé par **Valérie Coudun**. Il se réunit une fois par mois.

1.2 Temps forts

L'Assemblée Générale a eu lieu le 22 juin 2022 à l'ESAT du Marand à Saint-Amant-Tallende (63).

Le Réseau est accompagné par une agence de communication qui permet :

- de maintenir un lien avec la presse,
- d'animer les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn,
- de réaliser des interviews TV, radios,
- de médiatiser les événements.

En 2022, le Réseau ESAT a édité une **nouvelle plaquette de présentation**, elle est notamment distribuée sur les différents forums, salons, événements...

L'Afterwork « Entreprises et ESAT » : un partenariat économique au cœur des territoires s'est déroulé le 17 novembre 2022 à la CCI de Clermont-Ferrand. Cet événement a réuni une soixantaine de personnes avec des acteurs du secteur médico-social et de l'entreprise.

Le réseau a également organisé deux sessions de trois jours de **formation « inter-ESAT »** sur le thème « Handicap psychique » qui a regroupé 12 ESAT et 23 personnes. Ces deux sessions se sont déroulées à Issoire et à Riom (63).

1.3 Support administratif et logistique

Nathalie BATTUT assure la partie administrative associative en organisant et en participant aux conseils d'administration et assemblées générales. Elle participe à la filière sous-traitance et coordonne les marchés et informations diverses (offres d'emploi, vente de matériel, portes ouvertes d'établissement...) auprès des 40 établissements. Elle accompagne le Réseau lors de ses manifestations.

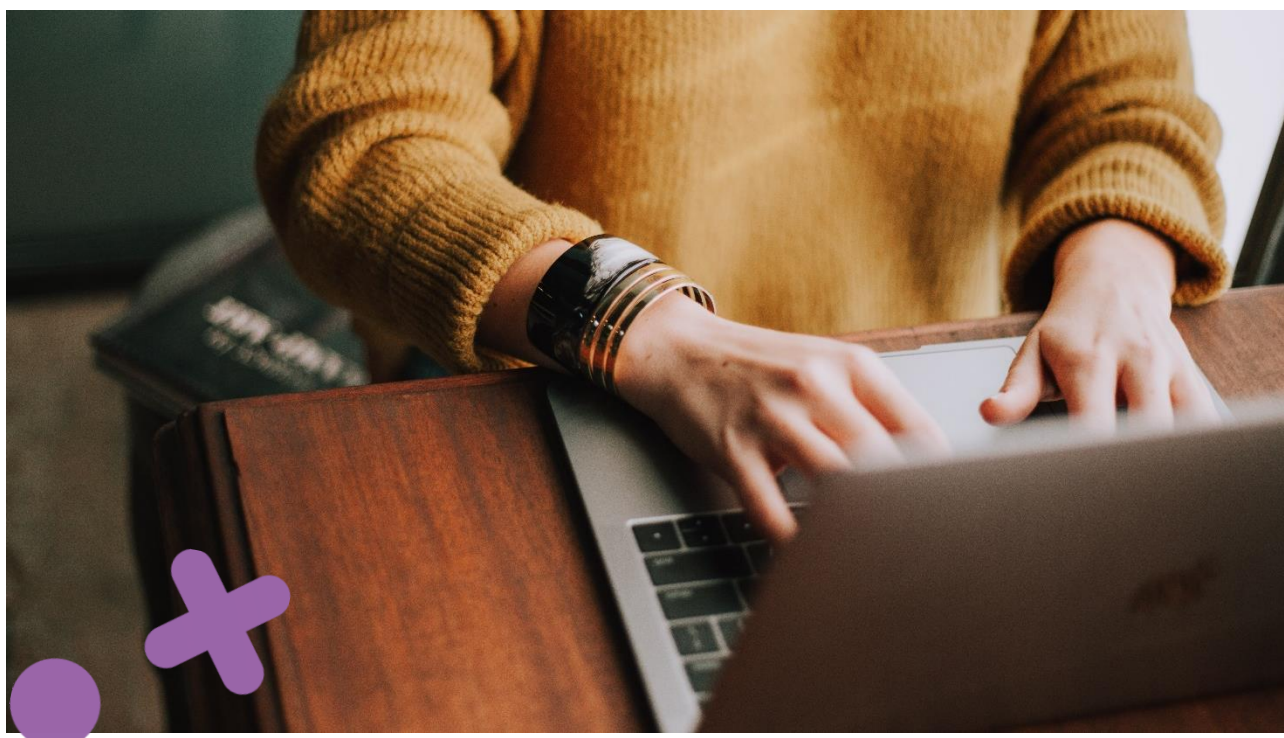
2. Le service Emploi

Le service d'offres d'emploi, après un rebond des publications en 2021 avec une augmentation de 50,86 % par rapport à 2020, se maintient en 2022 avec une légère baisse d'environ 10 %.

Nous notons qu'en règle générale, le service d'offres d'emploi est plus utilisé par les établissements non contributeurs. La publication de ces offres est donc facturée.

Évolution du chiffre d'affaires du service Emploi

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'offres publiées par les contributeurs	1 083	1 278	1 329	957	1 408	1 509
Nombre d'offres publiées par les non contributeurs	1 086	1 326	1 642	1 240	2 045	1 726
Nombre total d'offres publiées	2 169	2 604	2 971	2 197	3 453	3 235
Chiffre d'affaires	84 285 €	101 335 €	118 820 €	99 920 €	150 747 €	132 075 €



6



Rapport financier



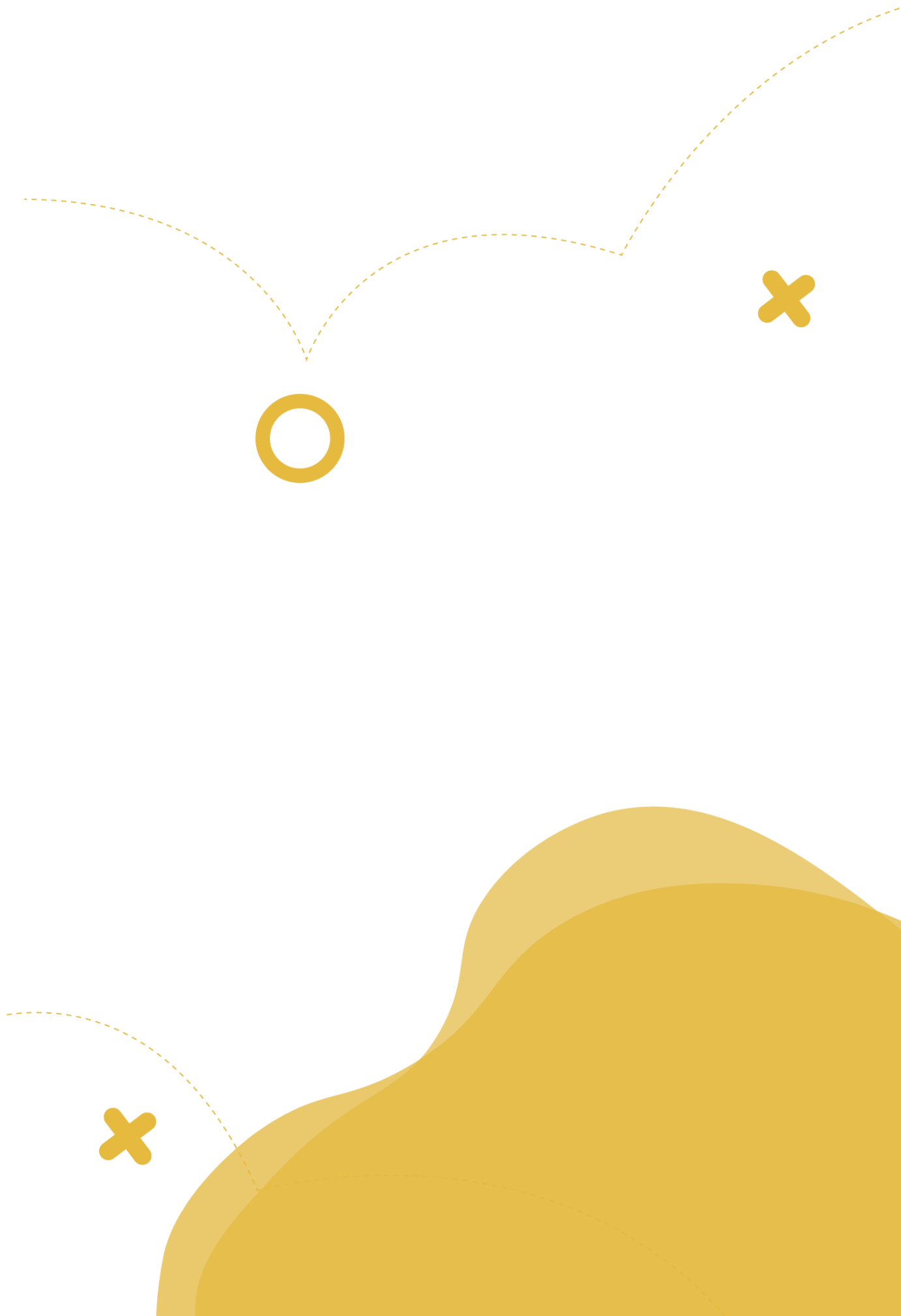
Compte de résultat au 31 décembre 2022

LIBELLÉS	RÉSULTAT 2021 (en €)	RÉSULTAT 2022 (en €)	BUDGET PRÉV. 2023 (en €)
PRODUITS			
Contributions + cotisations	381 742	269 919	285 000
Études – Observation – Recherche	253 330	400 213	450 000
ARS – Subvention de fonctionnement	50 000	50 000	50 000
Formations - Conseil - Réseau ESAT	306 006	315 111	459 000
Redevance Esoppe – référentiels – droits d’auteur	6 733	18 907	0
Animation – Journées Études	0		60 000
Service Emploi	150 547	132 066	120 000
Mise à disposition du personnel	2 513	0	0
Produits divers (trans. ch. – refac. frais dép. – repr. prov.)	51 210	41 234	56 300
Produits financiers	998	2 847	0
TOTAL PRODUITS	1 203 079	1 230 296	1 480 300
CHARGES			
Achats et charges externes	274 225	282 861	381 252
Sous-traitance et formateurs occasionnels	124 989	105 122	179 000
Mise à disposition du personnel AGM et CRIAS	29 550	0	0
Impôts et taxes	2 607	0	
Frais de personnel	514 446	751 573	892 721
Charges financières	59 802	147	500
Dotations amortissements/provisions	22 939	20 322	22 971
TOTAL CHARGES	1 028 558	1 160 025	1 476 444
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER	174 521	70 270	3 856
Produits exceptionnels	791 643	7 683	0
Charges exceptionnelles	258 307	3 708	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	533 336	3 976	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	707 857	74 246	3 856

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	NET 2021 (en €)	NET 2022 (en €)
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1 665	1 665
Immobilisations corporelles	12 205	42 851
Immobilisations financières	3 293	3 293
TOTAL	17 163	47 809
ACTIF CIRCULANT		
Clients/comptes rattachés – avances/ac.	101 853	80 987
Autres créances	212 467	46 903
Disponibilités/VMP	1 538 464	1 741 781
Charges constatées d'avance	4 522	56 505
TOTAL	1 857 306	1 926 176
TOTAL ACTIF	1 874 469	1 973 985

PASSIF	NET 2021 (en €)	NET 2022 (en €)
CAPITAUX PROPRES		
Autres réserves	275 542	275 542
Report à nouveau	70 561	778 419
Résultat de l'exercice	707 858	74 245
Fonds associatifs/prov. réglementées	0	0
TOTAL	1 053 961	1 128 206
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	56 764	60 306
TOTAL	56 764	60 306
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	36 353	2 806
Fournisseurs et comptes rattachés		3 368
Dettes fiscales et sociales + autres dettes	120 711	160 354
Produits constatés d'avance	606 680	618 945
TOTAL	763 744	785 473
TOTAL PASSIF	1 874 469	1 973 985



Conception : Alteriade • juin 2023 • **Crédits photos :** Freepik – Pixabay – Enson Renton, Andrea Don, Sabine van Erp, svklimkin /
Unsplash – Nathan Anderson, Юлія Дубіна, Headway, Christina @ wocintechchat.com, Christin Hume



Site de Lyon

33 cours Albert Thomas
69003 LYON
04 72 77 60 60

Site de Clermont-Ferrand

15 rue des Frères Lumière
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 60 60

www.creai-ara.org